

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 septembre 2022 à 20h30

Enfance, Education, Jeunesse, Enseignement supérieur, Culture

Musée

18. Convention de partenariat avec l'Association Muséomix Normandie

Marie-Claire LEMARCHAND donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

L'évènement Muséomix qui aura lieu du 11 au 13 novembre 2022 au musée de Vire Normandie et dans 3 autres musées français au même moment est un marathon créatif organisé par l'association Muséomix Normandie. Si cette association, existante depuis 2015, se charge de son organisation et de son coût, l'évènement engage l'équipe du musée, la participation de l'EPN, des services techniques et du service communication.

Considérant l'avis favorable de la Commission municipale Enfance, éducation, jeunesse, enseignement supérieur, culture du 1^{er} septembre 2022 et du Bureau Municipal du 14 septembre 2022,

Il est demandé au Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention jointe à la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	33	2
Vote Pour	33	2
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Accusé de réception **Dimiter RENAUD**

014-200060176-20221003-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2022

Affichage : 03/10/2022

Marc ANDREU SABATIER

Delibération n°2022/09/26/18 du 26 septembre 2022 à 20h30



REPUBLICQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 31

Quorum [24] : Atteint

Nombre de membres excusés : 2

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 2

Nombre de membres absents: 14

Le 26 Septembre 2022 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 20 Septembre 2022.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet de Vire Normandie le 20 Septembre 2022.

Dimitri RENAULT a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile			<input checked="" type="checkbox"/>	
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception en mairie de Vire Normandie

014-200060176-20221003-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2022

Affichage : 03/10/2022

Délibération n°2022/09/26/18 du 26 septembre 2022 à 20h30

DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane			<input checked="" type="checkbox"/>	
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggle	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BÉDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal			<input checked="" type="checkbox"/>	
PIGAULT Jane			<input checked="" type="checkbox"/>	
COUASNON Serge			<input checked="" type="checkbox"/>	
DUVAUX Maryse			<input checked="" type="checkbox"/>	
DUBOURGUAIS Roselyne			<input checked="" type="checkbox"/>	
FAUDET Olivier			<input checked="" type="checkbox"/>	
RENAULT Régine			<input checked="" type="checkbox"/>	
TOULUCH Jean-Claude			<input checked="" type="checkbox"/>	
LABROUSSE Sabrina			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEVERRIER Rosine			<input checked="" type="checkbox"/>	
GELEZ Sylvie			<input checked="" type="checkbox"/>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20221003-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2022

Affichage : 03/10/2022

Délibération n°2022/09/26/18 du 26 septembre 2022 à 20h30

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20221003-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2022

Affichage : 03/10/2022

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

CONVENTION DE PARTENARIAT
Museomix au musée de Vire Normandie

ENTRE

La collectivité de Vire Normandie, sise 11 rue Deslongrais, 14500 VIRE NORMANDIE

Représentée par son maire en exercice, Monsieur Marc ANDREU SABATER.

ET

L'association Museomix Normandie, domiciliée 2 avenue Reine Mathilde, 14000 CAEN.

Régie par la loi 1901, déclarée à la Préfecture du Calvados le 25 novembre 2015 et qui a pour objet de favoriser la diffusion de la culture numérique et participative dans les musées et tous types de lieux culturels, imaginer de nouvelles formes de médiation culturelle, constituer et animer une communauté de personnes intéressées par ces sujets, en lien avec le dispositif Museomix international.

Représentée par ses co-présidents, Madame Estelle BAUDRY et Monsieur Jean-Baptiste CYRILLE-LYTRAS.

PREAMBULE :

La collectivité de Vire Normandie et l'association Museomix Normandie s'associent pour organiser l'évènement « Museomix Vire 2022 ». L'évènement aura lieu les 11, 12 et 13 novembre 2022 au musée de Vire Normandie et selon les principes de Museomix dont l'association est garante. Museomix est un marathon, créatif connecté rassemblant des participants aux profils variés au sein du musée. Les équipes ont trois jours pour inventer, concevoir, fabriquer et tester des prototypes de médiation muséale innovants. Le musée accueillera dans ses murs quatre équipes de « museomixeurs » soit 28 participants dans le but de réaliser et de présenter au public des dispositifs de médiation inspirés par ses collections. La restitution publique aura lieu le troisième jour, c'est-à-dire le dimanche 13 novembre 2022, entre 14h et 18h. L'intégralité des travaux effectués par les participants dans le cadre de Museomix se fait sous licence *Creative Commons*.

DÉROULÉ DE L'ÉVÈNEMENT :

Du mercredi 9 au jeudi 10 novembre

Mis en place du réseau Wi-Fi, réception du mobilier et matériel, aménagement des espaces destinés à l'accueil de l'évènement : dans la salle d'exposition qui servira à cette occasion d'espace de travail.

Vendredi 11 novembre

8h : Accueil des organisateurs de Museomix Normandie.

8h30-22h : Accueil des participants et travail en équipe.

Samedi 12 novembre

8h : Accueil des organisateurs de Museomix Normandie.

8h30-22h : Accueil des participants et travail en équipe.

Dimanche 13 novembre

8h : Accueil des organisateurs de Museomix Normandie.

8h30-14h : Accueil des participants et travail en équipe.

14h-18h : Présentation des dispositifs au public.

18h-20h : Démontage.

Ce calendrier sera précédé d'une visite technique des lieux en présence des responsables et personnes référentes du musée ainsi que des organisateurs chargés de l'encadrement des participants.

CECI AYANT ÉTÉ PRÉCISÉ, IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 – Objet de la convention

Cette convention a pour objet de fixer le cadre des relations entre toutes les parties.

Article 2 – Engagements mutuels

L'ASSOCIATION MUSEOMIX NORMANDIE S'ENGAGE À :

- Co-organiser l'évènement en lien étroit avec l'équipe du musée de Vire Normandie et les services de la collectivité associés à la réalisation de l'évènement (Service Jeunesse, service communication, services techniques).
- Contribuer à organiser, à mettre en place et à veiller au bon déroulement de l'évènement.
- Assurer l'animation sur les temps d'accueil et d'accompagnement des participants tout au long de l'évènement.
- Faire respecter, avec l'équipe du musée, les règles de sécurité et d'accès aux espaces autorisés.
- Faire respecter, en collaboration avec les prestataires, les conditions d'utilisation du matériel mis à disposition.
- Participer au montage des partenariats utiles au déroulement de l'évènement.
- Contribuer à la communication de l'évènement en collaboration avec la collectivité de Vire Normandie à travers des outils et des actions de communication.
- Assumer seule les frais de bouche pour les participants, les membres de l'association et l'équipe du musée (évaluer à 6 000 €) ; ainsi que le budget dévolu à l'achat de matériels divers et spécifiques pour la réalisation des prototypes (évaluer à 1 000€) ; et la mise en place du réseau WiFi (évaluer à 1 000€).
- Contribuer au bilan et à l'évaluation de l'évènement.
- Fournir à l'équipe du musée toute la documentation nécessaire leur permettant de réutiliser gratuitement et librement tout ou partie des créations réalisées durant l'évènement.

LA COLLECTIVITE DE VIRE NORMANDIE S'ENGAGE À :

- Co-organiser l'évènement en lien étroit avec l'association Museomix Normandie.
- Accueillir au sein du musée de Vire Normandie et de la salle Polinière les participants inscrits à Museomix ainsi que les organisateurs, partenaires et prestataires rendant possible l'organisation de l'évènement pendant les trois jours de sa durée.
- Contribuer à la communication de l'évènement en collaboration avec l'association Museomix Normandie à travers des outils et des actions de communication (communiqué de presse, conférence de presse, intégration de l'évènement dans les agendas culturels, accueil de journalistes et de professionnels pendant la durée de la manifestation).
- Accorder la mise à disposition, à titre gracieux, des espaces suivants selon les créneaux horaires prédéfinis dans le préambule : le salon d'accueil, le parcours permanent, l'espace d'exposition temporaire, la salle de médiation et l'atelier de soilage.
- Prendre en charge l'aménagement d'une partie de ces espaces en terme de mobilier, alimentations électriques, dans le respect des consignes de sécurité attenantes au lieu, pour permettre la réalisation matérielle et technique de l'évènement.
- Assurer la présence permanente d'au moins un de ses agents sur la totalité de l'amplitude horaire de l'évènement.
- Accorder la mise à disposition, à titre gracieux, d'une partie du matériel de l'Espace Public Numérique et de son FabLab Manager.
- Assurer la sécurité du lieu et des personnes et faire respecter les règles de sécurité.
- Autoriser la prise et diffusion de photos et de vidéos, par les participants et l'organisation, de tous les espaces ouverts aux participants, objets et personnels présents. Une autorisation de prise de vue sera obligatoirement demandée pour photographier ou filmer les agents de la collectivité.
- Respecter le cadre général de l'organisation d'un Museomix dont l'association est le garant.
- Contribuer au bilan et à l'évaluation de l'évènement.

Article 3 – Durée

La présente convention prend effet à compter de la date de notification et expire au 30 novembre 2022.

Fait à Vire le

En deux exemplaires originaux,

Pour Museomix Normandie

Pour la collectivité de Vire Normandie